

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018

AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR DE CETTE REUNION :

21 mars 2018

Présents : Mme Chantal GAUTHRAY MM. Emilien DURIGON, Gaston RAVAUT, Mmes Alexandra CAGNA, Agnès MARCHETTO, MM. Vincent LUCOTTE, Philippe JACQUELIN, Pierre HENNINGER, Pascal MINGUET, Jérôme FOL, Mmes Corinne GARREAU, Aline KUTTER, M. Pierre-François MALDANT

Absentes : Mmes Marie-Claude DURAND, Sabrina MENDOWSKI, Fanny GAGNEUR

Secrétaire de séance : M. Vincent LUCOTTE

Le compte rendu de la séance précédente, après lecture, est approuvé à l'unanimité.

- 1) Liste annuelle des jurés d'assises – Tirage au sort sur les listes électorales
- 2) Vote du Compte Administratif 2017
- 3) Vote du Compte de Gestion 2017
- 4) Vote des taux
- 5) Affectations des résultats
- 6) Vote du Budget Primitif 2018

- 1) **Liste annuelle des jurés d'assises – Tirage au sort sur les listes électorales**
(2018-014)

Madame le Maire rappelle qu'il appartient à l'ensemble des Communes du département d'établir la liste préparatoire qui permettra de dresser la liste annuelle du Jury de la Cour d'Assises de la Côte d'Or.

A cet effet, la municipalité de LADOIX-SERRIGNY doit communiquer les noms de six personnes figurant sur la liste électorale de la Commune.

Après tirage au sort, sont ainsi désignées les personnes suivantes :

Frédéric ANDRÉ	inscrit sous le n° 01/17
Jules COËFFET	inscrit sous le n° 160/297
Omar SAIM MAMOUNE	inscrit sous le n° 581/1202
Paul LUCOTTE	inscrit sous le n° 389/799
Sandrine MOREL	inscrite sous le n° 469/940
Pascal ROUSSEAU	inscrit sous le n° 616/1186

Conformément à la réglementation, le Maire informera les intéressés et communiquera leurs coordonnées au Greffe de la Cour d'Assises.

Le conseil municipal est informé que la commune étant chef-lieu de canton, il lui appartient d'organiser en présence des maires des autres communes (sauf Savigny-lès-Beaune et Meursault) le tirage au sort des jurés des 35 autres communes. Le tirage au sort se déroulera le 24 avril prochain.

2) **Vote du compte administratif 2017**
(2018-015)

Sous la présidence de M. Emilien DURIGON, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2017 qui s'établit comme ci-après.

Libellés	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement		
Budget principal	1 014 974,98	1 965 637,64
Budgets annexes :		
* de la forêt	156 849,70	332 317,63
* de la salle et du caveau P. Gourillon	19 084,09	37 587,41
Totaux de la section de fonctionnement	1 190 908,77	2 335 542,68
Section d'investissement		
Budget principal	1 330 975,59	630 546,63
Budgets annexes :		
* de la forêt	31 386,62	24 814,02
* de la salle et du caveau P. Gourillon	16 289,92	2 791,10
Totaux de la section d'investissement	1 378 652,13	658 151,75
Résultats globaux	2 569 560,90	2 993 694,43
EXCÉDENT CUMULÉ	424 133,53	

Hors de la présence de Madame le Maire, le conseil municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte administratif du budget communal 2017.

3) **Vote du Compte de Gestion 2017**
(2018-016)

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par M. le Trésorier Principal de Beaune.

4) **Vote des taux**
(2018-017)

Le Conseil Municipal **FIXE**, à l'unanimité, les taux d'imposition des trois taxes directes locales à appliquer en 2018 qui sont sans changement par rapport à ceux de 2017.

* TAXE D'HABITATION	10,08 %
* TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	22,59 %
* TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	37,42 %

5) **Affectation des résultats**
(2018-018-019-020)

Le Conseil Municipal **PROCÈDE**, à l'unanimité, à l'affectation des résultats de l'exercice 2017 sur le budget principal et les budgets annexes pour pouvoir passer les écritures d'ordre correspondantes.

6) **Vote du Budget Primitif 2018**
(2018-021)

Projetant de réaliser et de poursuivre en 2018 diverses opérations d'investissement et de fonctionnement, telles que des travaux de voirie (études rues, trottoirs, chemins de vignes, démolition maison, ...) le solde des travaux des vestiaires, la création de salles multi-usages, la réfection de la couverture du mur du cimetière, la création d'une piste BMX, la réfection de la toiture de l'Eglise, l'achat d'une épareuse-broyeur, d'un véhicule pour le service technique, le solde des travaux de l'aménagement du centre bourg, la réhabilitation de deux salles de classe (école P. Joigneaux), divers achats comme du mobiliers urbains, sportifs, défibrillateurs, extincteurs, du matériel d'illuminations, la plantation d'arbres, l'installation de cavurnes.... le Conseil Municipal, **VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 2018 dont la balance récapitulative se présente de la façon suivante :

LIBELLÉS	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Budget principal	1 514 583	1 514 583
Budget annexe de la forêt	79 105	233 685
Budget annexe de la salle et du caveau P. Gourillon	30 905	30 905
<i>Sous-total de la section de fonctionnement</i>	1 624 593	1 779 173
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Budget principal	1 634 674	1 634 674
Budget annexe de la forêt	64 823	64 823
Budget annexe de la salle et du caveau P. Gourillon	19 499	19 499
<i>Sous-total de la section d'investissement</i>	1 718 996	1 718 996
	3 343 589	3 498 169
<i>Résultat global.....</i>		154 580

Questions diverses :

La séance a débuté avec une minute de silence en hommage aux 4 victimes innocentes de l'acte terroriste qui a eu lieu à Carcassonne et à Trèbes vendredi 23 mars 2018 et en hommage à Mme Mireille KNOLL âgée de 85 ans.

En ce qui concerne le compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de la délégation (Article L 2122-22 du CGCT Code Général des Collectivités Territoriales) l'assemblée est informée des devis qui ont été signés et de l'exercice du droit de préemption :

	OBJET	Société	Montant TTC
LETTRES DE COMMANDES			
01/03/18	Adoucisseur fontaine place de la mairie	MAUCHAND	1 290,00 €
Déclarations d'Intention d'Aliéner		Noms des propriétaires sortants	
14/03/2018	Rue de la Maladière Buisson	RAVAUT	
14/03/2018	Rue de la Maladière Buisson	GROS	
14/03/2018	14 Route de Corcelles	LAUQUIN	
20/03/2018	Rue des Trois Noyers	INVESTIMMO	

Madame le Maire remet, à chaque élu, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif et du compte administratif. Cette note sera mise sur le site internet de la commune afin de permettre aux citoyens de saisir les enjeux financiers communaux.

M. Gaston RAVAUT fait le point sur les travaux de voirie en cours sur la commune. Il s'agit de travaux sur le réseau d'eaux usées au hameau de Buisson qui devraient se poursuivre par la réfection des canalisations d'eau potable sur juillet août prochains. Il fait part au conseil municipal de la consultation lancée pour le choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de voirie 2018.

M. Emilien DURIGON fait part de l'avancée des travaux de la cure par ORVITIS comme la mise à jour du plafond à la française du 1^{er} étage.
Il fait part de la fin prochaine des travaux des vestiaires.

Suite à une question posée lors d'un précédent conseil municipal, Mme Agnès MARCHETTO s'est renseignée sur l'entretien de la piste BMX inscrite aux travaux 2018. D'après le maître d'œuvre l'entretien s'effectuerait tous les 4 à 5 ans. Elle informe le conseil de la plantation de 22 arbres le long de la rue de Serrigny.

Elle informe les élus de l'annulation du marché aux fleurs d'avril prochain faute de participants, afin d'avoir le maximum d'exposants la date du 28 avril 2019 a d'ores et déjà été fixée.

Mme Alexandra CAGNA a programmé une réunion de la commission bibliothèque pour le 23 avril 2018 pour parler de ventes de livres et du projet d'exposition sur la guerre 14-18.

Madame le Maire rappelle les prochains rendez-vous à venir :

- 20/04 à 19 h 00 : Cérémonie citoyenneté et accueil des nouveaux habitants
- 25/04 à 20 h 30 : Conseil municipal
- 29/04 : Commémoration Souvenirs des Déportés
- 26/05 : Cérémonie de la fête des mères

M. Jérôme FOL souhaite apporter des remarques sur les trottoirs de la route de Ruffey au hameau de Corcelles. En effet, suite aux dernières pluies, il apparaît que le système drainant installé sur les trottoirs soit moins efficace, il pense qu'il convient d'être plus vigilant sur cette façon de faire pour des prochains travaux similaires.

Toujours suite aux fortes pluies de ces dernières semaines, il demande si la commune peut faire une information aux propriétaires riverains des fossés pour entretenir les ruisseaux engorgés actuellement.

Madame le Maire souhaite remercier publiquement M. Jérôme FOL pour son implication, il est toujours attentif à l'état de la rivière en cas de montée des eaux en gérant les vannes du château par exemple.

La séance est levée à 20 h 30.

Vu par Nous, Chantal GAUTHRAY, Maire de la Commune de LADOIX-SERRIGNY, pour être affiché le 3 avril 2018 à la porte de la Maire et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

